

il évite certaines personnes, certaines conversations; il n'a pas cette franchise, cette allure normale que le véritable criminel simule si bien pour détourner les soupçons.

L'aliéné emploie dans quelques cas un grand nombre de précautions pour arriver à son but. Le criminel pense aux conséquences de son crime et cherche surtout à ne pas être découvert après.

On reconnaît souvent dans la manière dont un acte a été accompli, la conséquence parfois facile à déterminer d'un ou plusieurs symptômes psychiques de l'aliénation mentale.

L'aliéné, poussé par une impulsion instinctive, ne choisit ni le lieu, ni le jour, ni l'heure, ni même la victime; le besoin impérieux et inconscient le pousse, son obéissance est fatale. Un gendarme au milieu d'un champ de foire se met tout à coup à frapper de son sabre les personnes qui se trouvaient autour de lui: on le saisit et on voit qu'il ne se rend aucun compte de sa position, de ses actes, de son entourage. On apprend que cet homme est depuis longtemps sujet à des vertiges épileptiques. Les circonstances dans lesquelles ce scandale s'était produit indiquaient suffisamment une cause pathologique.

Dans la nuit du 16 au 17 décembre 1865, Demangeon, âgé de quarante-deux ans, sorti depuis deux mois de l'hospice d'Épinal, met le feu à la ferme qu'il habitait et se précipite au milieu des flammes, d'où on le retire entièrement carbonisé. La veille de sa mort, il était allé trouver le curé de sa paroisse pour se confesser et le prier de venir administrer sa femme qu'il disait fort mal et qui n'échappa à la mort qu'en désarmant son mari, porteur d'une hachette, et en fuyant avec ses quatre enfants. (*Annales médico-psychologiques*, 1866.)

Voilà évidemment tout un groupe de déterminations sinistres qui portent avec elles l'empreinte des conceptions délirantes qui ont dominé ce malheureux. Le fait suivant est à lui seul une preuve suffisante de folie, tant il est hideux et anormal.

Le nommé Jean Laissac, cultivateur, à Olognère (Tarn), avait invité à souper Étienne Mas, son voisin et son ami. Dans la soirée quelques habitants du hameau s'aperçurent que le feu se manifestait dans la chambre de Laissac. On accourt, on frappe, on enfonce la porte et l'on aperçoit le corps du malheureux Laissac étendu sur la table, égorgé par son compagnon. Le sang s'échappait encore d'une profonde blessure au côté. Étienne Mas, placé devant un feu violent, qui avait communiqué l'incendie, donnait des soins à un grand plat posé sur l'âtre, préparant tranquillement un horrible festin: il faisait cuire les chairs détachées de la cuisse gauche de la victime et coupées par petits morceaux. On s'est emparé aussitôt de cet homme et il n'a pas fallu longtemps pour reconnaître son état d'aliénation mentale. (*Annales médico-psychologiques*, 1866.)

Antoine Martin, âgé de quarante-huit ans, s'était couché tranquillement, lorsque vers onze heures du soir, il se lève, s'arme d'un énorme coutelas et crie qu'il va égorger toute sa famille pour la délivrer du démon. Il frappe

mortellement sa femme et poursuit ses trois enfants. Il est enfin arrêté par deux gendarmes, dont l'un est profondément mordu au pouce.

Un père conduisait au chemin de fer son fils aliéné, revêtu d'une camisole de force. Ce jeune homme se croyait la Sainte-Trinité en personne. Le père, impressionné par les divagations de son fils, se prend à croire qu'il est possédé du démon, et pour que le diable ne l'emporte pas, il précipite, sans remords son fils, sur la voie.

Dans une commune de l'arrondissement d'Aire, quatre cadavres, portant des traces évidentes d'assassinat, furent trouvés couchés côte à côte dans d'anciens fours à chaux, en 1868. La justice, à la première nouvelle de ce lugubre événement, s'est portée sur les lieux et a immédiatement commencé une information. L'auteur du quadruple meurtre a été arrêté. C'était un fou! Il était considéré comme inoffensif. Il a raconté que depuis vingt ans on lui disait qu'il serait tué par des vagabonds qui allaient chercher un gîte dans les fours à chaux de Lafare.

De pareils faits imposent à la société, qui ne peut se défendre en punissant le coupable, l'impérieux devoir de mettre ces insensés dans l'impossibilité de nuire. La séquestration, appliquée à temps, dans un asile d'aliénés, nous paraît être le seul moyen d'éviter des malheurs irréparables.

La société doit empêcher, par tous les moyens, l'accomplissement d'une foule d'attentats que la loi morale réprovoque, et que la loi pénale ne peut pas punir.

§ 2. — Recherches relatives à l'individu.

A. État somatique. — L'étude des signes physiques de la folie, longtemps négligée par les médecins aliénistes, a pris dans ces dernières années une importance considérable. L'expert doit en faire son profit. Il doit rechercher avec le plus grand soin toutes les altérations anatomiques ou fonctionnelles, qui peuvent coïncider avec les diverses variétés de l'aliénation mentale, et les noter dans son rapport, avec des détails précis et circonstanciés. Il ne doit jamais oublier que l'existence de ces signes physiques donne toujours au diagnostic plus de sûreté, et que leur absence a plus d'une fois suffi pour faire découvrir la simulation.

L'aspect extérieur de l'aliéné, son attitude, sa physionomie, son allure peuvent fournir des indications précieuses pour le diagnostic. Les passions et les émotions de l'aliéné se traduisent sur sa physionomie. Dans les délires expansifs l'œil est vif, le regard franc, la physionomie ouverte: l'attitude générale indique l'assurance et l'activité. Dans les formes dépressives, au contraire, le malade est sombre, inquiet, silencieux: il recherche la solitude, l'immobilité, son allure est embarrassée. Certains déments regardent fixement le soleil; d'autres portent la tête penchée en avant comme si les muscles de la nuque avaient perdu de leur puissance. En un mot chaque variété d'aliénés a une physionomie, une tournure, une attitude spéciales,

qu'un œil exercé reconnaît facilement. Laurent, dans un travail important sur la physionomie chez les aliénés (*Ann. médico-psychologiques* 1863) donne comme caractère prédominant l'absence de synergie, la désharmonie qui existeraient entre les manifestations expressives des yeux et des lèvres. Nous ne pensons pas qu'on puisse attribuer à ce signe une bien grande valeur. Nous croyons au contraire, que la physionomie de l'aliéné peut varier d'après les idées délirantes qui troublent sa raison. Selon la nature de ces idées, la terreur ou la joie se peindront sur la physionomie du malade avec la même netteté, la même harmonie que chez un individu sain.

Le crâne des fous présente souvent des vices de conformation. La tête est trop grosse (macrocéphalie) ou trop petite (microcéphalie) relativement à la stature du malade. D'autres fois elle est déformée et présente à sa surface des saillies ou des dépressions considérables, Plus souvent elle est asymétrique. — Le front peut être très développé ou au contraire très bas et fuyant en arrière.

La face et la voûte palatine sont fréquemment asymétriques. Les oreilles sont dépliées, ou vicieusement implantées.

La voix est enrrouée, voilée, dans le cours de certains accès de manie et d'hystérie; elle est lente et faible chez les mélancoliques, tremblotante chez les paralysés généraux et les alcooliques et presque totalement abolie à la dernière période de la démence et dans certaines lésions cérébrales. Quelques délirants partiels hallucinés se condamnent à un mutisme absolu : il en est de même de certains mélancoliques. Enfin la surdi-mutité est souvent liée à l'imbécillité et à l'idiotie.

Dans presque toutes les formes chroniques de l'aliénation mentale la peau est sèche, terreuse, couverte d'écaillés épidermiques. Dans les formes aiguës, la transpiration est épaisse, visqueuse et souvent fétide. L'érythème pella-greux s'observe principalement sur les parties du corps qui sont le plus exposées aux rayons solaires. — La peau porte quelquefois des traces de blessures, dont il n'est pas indifférent pour le diagnostic de connaître l'existence. Ainsi les idiots, les déments, etc., se font quelquefois avec les ongles et par une sorte de mouvements automatiques de profondes écorchures. Les maniaques furieux, ou les fous-suicides, peuvent se faire des blessures dont les traces indiqueront l'existence antérieure d'un accès de fureur maniaque ou d'une tentative de suicide. De même les cicatrices ineffaçables dont est couvert le visage des épileptiques, les traces de morsures qu'ils portent sur les lèvres et sur la langue suffisent souvent pour mettre sur la voie du diagnostic.

La circulation générale, la respiration, la calorification sont actives dans les accès de délire avec excitation. Dans le délire mélancolique le pouls et la respiration se ralentissent, la température du corps peut s'abaisser de quelques dixièmes de degré.

A. Voisin a montré le profit que l'on pouvait tirer de l'étude des tracés sphymographiques dans le diagnostic de l'épilepsie.

Les fonctions digestives sont presque toujours altérées chez les aliénés.

La sputation fréquente a été signalée depuis bien longtemps. L'embaras gastrique accompagne la période prodromique de presque toutes les variétés de la folie, et la constipation est un symptôme à peu près constant à toutes les périodes et dans toutes les espèces d'aliénation mentale.

L'insomnie est aussi l'un des signes physiques les plus importants par sa constance et par la difficulté de sa simulation. On peut dire d'une façon générale que l'insomnie ne fait jamais défaut dans les formes actives de la folie. Le malade ne s'endort que lorsqu'il est accablé de fatigue, et encore l'activité malade de son esprit vient-elle troubler son repos par des rêves effrayants et des cauchemars sinistres.

La sensibilité présente les troubles les plus variés. — Des douleurs névralgiques, des vertiges, des éblouissements accompagnent ou précèdent les accès de folie et procurent au malade des souffrances de toutes sortes qui servent souvent de base à des interprétations délirantes. L'anesthésie est surtout fréquente dans les délires mélancoliques : dans l'hystérie elle existe souvent sous forme d'hémianesthésie, c'est-à-dire qu'elle n'occupe qu'une moitié latérale du corps et de la face.

L'examen direct des organes des sens peut fournir des données utiles. Ainsi l'inégalité pupillaire est un signe à peu près constant de la démence paralytique, et le nystagmus se montre dans l'alcoolisme et dans les premières périodes de la démence simple.

Les troubles de la myotilité sont au moins aussi importants et aussi fréquents que ceux de la sensibilité. Les convulsions constituent le symptôme primordial de l'épilepsie, de la chorée, de l'hystérie. Dans l'alcoolisme, dans la paralysie générale, on observe des attaques épileptiformes et un tremblement spécial de la langue et des mains. Les convulsions partielles des muscles de la face, les tics sont communs chez les aliénés. Les troubles musculaires les plus singuliers accompagnent l'extase et la catalepsie. Les contractures sont très fréquentes chez les idiots, les hystériques et les apoplectiques. L'incertitude des mouvements, la faiblesse musculaire sont des signes de démence. Enfin des paralysies de toute sorte, isolées à un groupe musculaire ou étendues à tout un membre ou à tout un côté du corps, peuvent accompagner diverses formes d'aliénation mentale.

Les organes génitaux sont atrophiés seulement chez les crétins et les idiots les plus dégénérés. Généralement ils sont bien développés et néanmoins, malgré cet état d'intégrité anatomique, plusieurs aliénés sont stériles ou insensibles aux excitations vénériennes.

Les fonctions génésiques sont excitées au début de presque toutes les formes de folie. Il en résulte des actes obscènes dont l'appréciation médico-légale est d'autant plus difficile, que l'individu qui les a commis est dans un état plus voisin de la raison. Mais cette excitation est généralement de courte durée : elle se calme bientôt et fait place à un affaiblissement progressif des fonctions vénériennes. Chez les fous périodiques il n'est pas rare de voir chaque période d'excitation s'accompagner d'appétits vénériens impérieux, qui se calment en même temps que les autres signes de cette période, pour se montrer

de nouveau aussi violents et aussi éphémères lors de leur réapparition.

En résumé le médecin expert devra passer en revue tous les appareils, interroger tous les organes. Son rapport doit contenir le récit fidèle et complet de toutes les altérations anatomiques, de tous les troubles fonctionnels que présente ou qu'a présentés l'individu qu'il est chargé d'examiner. Il cherchera aussi à découvrir les conditions qui ont pu agir comme causes déterminantes dans l'explosion de la folie, ou qui ont pu lui imprimer des caractères spéciaux. L'éducation, l'instruction du sujet, le milieu social dans lequel il a vécu, les excès qu'il a pu commettre, les chagrins auxquels il a été en proie seront notés avec soin. La puberté, la grossesse, l'accouchement, la lactation, l'âge critique ont sur la production de la folie une influence incontestable : aucune de ces circonstances ne sera oubliée. Enfin l'expert doit même pousser plus loin ses investigations : il doit s'enquérir de l'état de santé des parents de l'aliéné, et rechercher si les ascendants ne se trouvaient pas dans les conditions pathologiques qui créent chez les descendants des prédispositions héréditaires.

B. — **État mental.** — Rien n'est plus difficile, plus délicat, que l'appréciation de l'état mental d'un individu. Pour arriver à se faire une opinion, il importe de passer en revue toutes les facultés intellectuelles et morales des malades et d'en analyser successivement les manifestations. Certains aliénés sont plongés dans un état profond d'abrutissement : ils sont incapables de penser : tous les ressorts de leur intelligence sont brisés ; tels sont les idiots et les déments les plus avancés. L'appréciation médico-légale de pareils états est toujours facile. La déchéance physique et intellectuelle qui les caractérise ne saurait échapper aux yeux les moins clairvoyants.

Mais ces cas si simples sont aussi les plus rares. Le plus souvent les facultés intellectuelles ont conservé dans la folie une partie de leur activité ; elles ne sont pas anéanties mais perverties, et le médecin n'a plus alors à constater leur absence, mais à rechercher l'étendue des désordres et le mode de filiation des idées délirantes.

Dans le délire général, l'aliéné prononce des paroles incohérentes, absurdes, sans liaisons apparentes les unes avec les autres. Il s'agite, se remue et toute son allure traduit le tumulte désordonné de son esprit. Le maniaque offre le type le plus complet du délire général. Même dans cette forme de la folie il est rare cependant qu'on ne puisse obtenir quelques réponses sensées de l'aliéné en attirant fortement son attention : il est rare qu'il ne sache pas dire son nom, son âge, qu'il ne reconnaisse pas les personnes avec lesquelles il a été en rapport, qu'il ait perdu le sentiment de sa personnalité. On en trouverait même très peu qui n'aient pas conservé l'idée de causalité, l'idée de substance et une foule d'autres idées abstraites.

Ce sont là des faits importants : les simulateurs exagèrent habituellement les signes de la folie, ils ne répondent sensément à aucune des questions qu'on leur pose, et se mettent ainsi en désaccord avec l'observation clinique.

Les troubles partiels de l'entendement sont les plus fréquents et les plus difficiles à apprécier. On se figure généralement que l'aliéné ne raisonne pas

ou que ses raisonnements sont toujours incohérents et absurdes. C'est plutôt le contraire qui serait vrai. L'aliéné raisonne beaucoup, il raisonne trop. Les facultés de déduction, d'attention, ne sont nullement altérées : le malade bâtit tout un système délirant sur des raisonnements logiques en apparence ; il coordonne ses fausses conceptions, il associe ses idées, et son attention, sans cesse tendue vers l'idée fixe qui est la base et l'origine de tout le délire, est plutôt exagérée que diminuée. En d'autres termes les lois fondamentales de la pensée persistent dans les délires partiels. L'association des idées, les facultés d'attention, de déduction, d'induction, de jugement, ont conservé toute leur puissance : mais elles s'exercent sur un petit nombre d'idées fixes ou d'interprétations erronées d'où découlent par une série de déclarations logiques toutes les autres conceptions délirantes.

Ces conceptions délirantes expliquent presque tous les actes des monomaniaques intellectuels, et légitiment à leurs yeux les déterminations les plus violentes. Pour comprendre ces actes, pour en apprécier sainement la valeur morale, il faut absolument suivre toute la série des raisonnements que fait le malade lui-même, et remonter jusqu'à l'origine du délire, jusqu'à l'idée première qui a engendré toutes les autres.

Après avoir limité les troubles des facultés intellectuelles, l'expert devra étudier les troubles des facultés affectives. C'est par des troubles du caractère que débutent presque toutes les formes de folie. Le malade devient fantasque, excentrique : il ne témoigne plus aux siens la même affection que précédemment, il commet des actes qui auraient autrefois offensé sa pudeur ou sa probité, en un mot il diffère de lui-même.

Beaucoup d'aliénés présentent, durant toute leur vie, des bizarreries du caractère importantes à noter : ils sont orgueilleux, ingrats, égoïstes, sans cesse disposés à faire le mal et à obéir aux penchants les plus pervers. Ces êtres instinctivement méchants et cruels qui fourmillent sur les bancs des tribunaux correctionnels ou des cours d'assises, sont rattachés par Morel aux premiers degrés des dégénérescences héréditaires.

L'expert devra aussi porter toute son attention sur les troubles de la volonté. Il devra s'enquérir de l'existence ou de la non-existence des impulsions instinctives et savoir leur objet, leur violence, etc.

Enfin il étudiera les troubles des fonctions sensoriales. Nous allons bientôt parler longuement des hallucinations et des illusions des sens et du rôle important qu'elles jouent dans la pathogénie et la symptomatologie de la folie. Toutes les particularités qui se rattachent à cet ordre de phénomènes devront être notées dans le rapport et décrites avec un soin minutieux.

X. — ÉCRITS, AVEUX, CULPABILITÉ IMAGINAIRE, RÉVÉLATIONS ET DÉNONCIATIONS DES ALIÉNÉS

Les écrits des aliénés sont des pièces qui sont loin de manquer de valeur et qu'il importe de lire et d'examiner. Les aberrations de l'esprit et les con-